

Quand elle a été élue abbesse il y a deux mois, puis aujourd'hui alors qu'elle reçoit la bénédiction abbatiale, Sr Clotilde n'en reste pas moins moniale et en ce sens, « soumise à la Règle » et plus encore soumise à l'Évangile qui est la « règle ultime ». Dans le ministère qui lui est confié, elle devient garante des vœux que les moniales ont prononcés au jour de leur profession et qu'elles mettent en œuvre dans l'ordinaire des jours. St Benoît, quand il dresse la liste des qualités requises de l'abbé, est très explicite : « l'abbé ne doit rien enseigner, établir ou ordonner qui soit contraire au commandement du Seigneur » (RB 2, 4) Forts de ce constat, laissons-nous « guider par l'Évangile », la Parole de Dieu de ce 3ème dimanche de Pâques qui éclaire les trois critères de discernement de toute vocation monastique bénédictine tels que les mentionne St Benoît.

Le premier critère de discernement de la vocation du moine, qualifié de *chercheur de Dieu* est le zèle ou l'aptitude ou encore sa disposition empressée pour l'Opus Dei, c'est-à-dire la prière et notamment la prière communautaire. Les quelques versets de l'Apocalypse évoquent bien cette prière, une acclamation des Anges mais aussi des vivants et des anciens : *ils criaient à pleine voix !* Déjà comme chanter et organiste, Sœur Clotilde, tu as le souci d'accompagner et de soutenir la prière de la communauté. Continue d'encourager tes sœurs. Ce service de Dieu, service de louange et d'intercession, l'Église attend que nos communautés l'assument jusqu'au bout. Tu auras à témoigner par ta vie et parfois à rappeler à tes sœurs que *rien ne doit passer avant le Service de Dieu* (RB 43, 3)

Le deuxième critère de discernement de la vocation du moine est l'obéissance dont St Benoît nous dit qu' *elle convient à ceux qui estiment n'avoir rien de plus cher que le Christ* (RB 5, 2) La réaction de l'apôtre Pierre : *il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* (Ac 5, 29) nous interpelle. Bien sûr qu'il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes mais cela veut-il dire que la médiation de l'abbesse, de tout Supérieur, et l'on pourrait aussi parler de la médiation de l'évêque dans son diocèse, serait disqualifiée ? Non bien sûr ! L'obéissance est « christologique » répète souvent Enzo Bianchi. C'est-à-dire qu'elle est avant tout « relation au Christ » qui lui-même, nous le chantons souvent, *s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la Croix* (Phil 2, 8). L'obéissance est une disposition requise pour bien gouverner. Dans toute communauté monastique, l'abbé, l'abbesse est sans doute celui, celle qui obéit le plus. Obéissance à Dieu, obéissance à l'Évangile, obéissance à l'Église - le rituel de bénédiction prévoit cet engagement- obéissance à la Règle, obéissance aux sœurs, obéissance aux événements. Obéir, c'est-à-dire avant tout écouter. De ton obéissance, de ton écoute de la Parole, de ton écoute des sœurs, tu auras à *rendre compte au Seigneur au jour du jugement*. (RB 2, 6.38)

Le troisième critère de discernement de la vocation du moine est l'humilité. St Benoît emploie une expression qu'il faut bien comprendre. Il demande de s'assurer que le nouveau venu *est empressé aux humiliations* (RB 58, 7) ! Ce n'est pas très à la mode... Nous avons entendu que *les apôtres étaient tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des humiliations pour le nom de Jésus*. (Ac 5, 41) Comment entendre ce mot aujourd'hui ? Une traduction du mot latin *obprobria* - humiliations serait « sens du réel ». L'humilité a bien quelque chose à voir avec l'humus, la terre, « terre bénie de Dieu » mais aussi toutes ces réalités de notre condition humaine auxquelles nous ne pouvons échapper sans tomber dans l'illusion. Le risque existe. Une des missions de l'abbesse est assurément de servir la vie, la vie concrète, la vie réelle, ici et aujourd'hui. Le chemin est bien connu : l'humilité s'acquiert en passant par des humiliations. Puisse ton humilité, ton accueil du réel, Sœur Clotilde, entraîner toutes tes sœurs à franchir l'un après l'autre ces douze degrés de l'échelle qui vous feront *parvenir à cet amour de Dieu, qui devenu parfait, chasse la crainte*. (RB 7, 67)

L'amour parfait, voilà bien le but de toute vie religieuse, de toute vie humaine éclairée par la puissance de l'Évangile. Le dialogue entre Jésus ressuscité et Pierre tient tout entier dans la question : *Simon, m'aimes-tu ?* et la réponse : *oui, Seigneur, tu sais bien que je t'aime*. (Jn 21, 17) Alors Jésus confie à Pierre la conduite du troupeau. La référence au Pastorat du Christ est bien présente dans la Règle, surtout dans le chapitre sur la correction fraternelle (RB 27) ; l'abbé ou l'abbesse est au service du Christ, vrai et seul Pasteur qui veut rassembler ses brebis en un seul troupeau. En te bénissant l'évêque confirme que ta responsabilité est de signifier et de servir ce pastorat du Christ pour la communauté qui t'est confiée. Bon courage ! Et quand la route sera rude, quand la tâche semblera dépasser tes forces, rappelle-toi ce que dit St Benoît : *ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu !* (RB 4, 74)